



# PROJET INNOVANT 2010-2011

## BILAN

**Établissement :**

Collège La Roche  
Plateau Chez Ponet  
63700 SAINT ELOY LES MINES.

**Titre du projet :** « Apprendre, comprendre et vivre ensemble au du collège ».

**Nom du coordonnateur et fonction :**

Jean Michel LICHERON ; Professeur d'Éducation Physique et Sportive.

[Jean-Michel.Licheron@ac-clermont.fr](mailto:Jean-Michel.Licheron@ac-clermont.fr)

Tel : 06 86 79 29 85

## 1. De l'émergence du projet à son aboutissement

### 1.1. A partir de quel état des lieux ce projet a-t-il émergé ?

Rappelons brièvement quel était le constat de départ **au niveau des élèves** :

- Des **difficultés scolaires** repérées dès la scolarité du primaire et validées par les dernières évaluations sixièmes.
- Des **besoins** importants en termes **éducatifs** (compréhension et respect de la Règle).

**Du côté des adultes :**

- Un **manque de cohérence** dans l'approche de la Règle et de **cohésion** dans celle de l'application des sanctions.
- Des **exemples** nombreux et riches de **travail inter ou pluri disciplinaires** mais une approche individuelle ou disciplinaire **des apprentissages**.

Le projet, entré dans sa troisième année, est né du refus d'en rester à ce constat et de faire le **pari d'une forme de réussite pour tous** : réussite au plan des apprentissages et réussite au plan de la vie sociale.

Pour atteindre cet objectif, il s'agissait avant tout de fédérer les compétences, de mutualiser les énergies et de préciser les pistes d'action en vue d'être plus cohérents et plus cohésifs, bref de créer les conditions d'une **extension du travail d'équipe** (au sens quantitatif et qualitatif). A ce propos, **les parents** doivent être davantage sollicités durant cette année scolaire.

Nous avons donc décidé :

- de **simplifier et étendre nos dispositifs** (et d'en réduire le nombre) afin d'en augmenter l'efficacité et d'en mesurer plus précisément les effets,
- de **donner plus de pertinence** à nos actions en tissant davantage **de liens** entre elles.

## 1.2. Quels en étaient les objectifs initiaux?

OBJECTIFS DU PROJET	EFFETS ATTENDUS
<ul style="list-style-type: none"><li>- Faciliter, pour les élèves, le passage de l'école primaire au collège : accueil 6<sup>ème</sup>.</li><li>- Donner plus de sens aux apprentissages en ciblant lieux les attentes et en accompagnant mieux les élèves lors du processus d'apprentissage : le livret de compétences (« <i>Pour comprendre ce que je fais et ce que j'apprends</i> »).</li><li>- Renforcer le travail en équipe et améliorer la communication à tous les niveaux.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Ne pas ajouter aux problèmes de performances scolaires des difficultés de repérage ou de relation.</li><li>- Aller de la note à l'identification des compétences : ici, c'est la phase d'apprentissage qui est essentielle et pas seulement un résultat final chiffré.</li><li>- Établir un climat de confiance entre la structure institutionnelle et la cellule familiale, lutter contre toutes les formes de discrimination sociale.</li></ul>

## 1.3. et 1.4. Ont-ils été modifiés au cours de la mise en œuvre du projet ? Si oui, pourquoi ? Et quels ont été les nouveaux objectifs définis ? Quels ont été les résultats constatés ?

Les objectifs n'ont pas été modifiés mais les conditions de leur mise en œuvre sont à revoir. Nous pensons ici à deux aspects particuliers :

- à propos de l'utilisation des compétences : il convient de différencier clairement aux yeux des utilisateurs (enseignants, élèves et parents) les dimensions formative et certificative. En effet, la validité de la seconde découle d'une réflexion consensuelle (toutes les disciplines) et pertinente (situations et mode d'utilisation) réflexion qui se situe au cœur des processus d'apprentissage. A ce sujet, l'élaboration du tableau chronologique des compétences ciblées au sein d'un établissement ne suffit pas.
- à propos des relations avec les familles : les structures classiques (Conseil d'Administration, conseils de classe, réunions parents - professeurs...) bien qu'indispensables, ne suffisent pas à établir un dialogue régulier et constructif. Ils mobilisent une petite partie des familles (souvent celles dont les élèves sont en réussite) et la dimension représentative n'est pas réellement exercée (pas de réunion ou de réelle communication entre parents pour préparer, par exemple les conseils de classe). La mise en place d'évènements ponctuels (exemple : problématiques relatives à la santé et à la citoyenneté via le CESC) rassemble le même public restreint.

## 2. Les acteurs et la mise en œuvre du projet

### 2.1. Constitution de l'équipe qui a conduit le projet : enseignants (champ disciplinaire ?), autres personnels de l'établissement (fonction ?), intervenants extérieurs (qualité ?).

PROFESSEURS		AUTRES PERSONNELS	
Richard BONNET	SVT	E BLANC	Principale
Sophie BEDOS	Anglais	Stéphane PEYRIN	CPE
Caroline MARCHAND	Anglais	Ingrid POMEYROL	AED
Evelyne GRAND	Technologie	Damien AUSSERT	AED
David LEJEUNE	Histoire Géographie	<i>Corinne KHELIL</i>	<i>Infirmière</i>
Corinne SAUGUES	Arts Plastiques	Karine LAURADOUX	CDI
Magalie FROMENTEAU	Mathématiques	Isabelle COTTIN	Assistante Sociale
Jacqueline LENEGRE	Histoire Géographie	<i>Georges DYDUCH</i>	<i>Agent</i>
Carine LEGRE	Lettres classiques	<i>Martine BERGER</i>	<i>Secrétaire</i>
Sylviane GENTIL	Mathématiques	<i>Françoise AMADIEU</i>	<i>Gestionnaire</i>
Marylène CHAMPOMIER	Français	<i>Yves DECHATRE</i>	<i>Agent entretien</i>
Emilie BIGAY	Mathématiques	Isabelle CERCY	Agent cuisine
Natacha HOURDIN	EPS	Georges DYDUCH	Agent
Marielle GAGET	Français	<i>Françoise URSAT</i>	<i>Service</i>
M Laure VANDOMME	Espagnol		
Virginie VOLDOIRE	Sciences physiques		
Jocelyne DAFFIX	Éducation Musicale		
J Michel LICHERON	EPS		

**Remarque :** les personnes notées en italique participent notamment à l'accueil des élèves : journée portes ouvertes et premières semaines.

### 2.2. Les élèves impliqués dans le projet :

<i>Structure (niveau de classe, groupe, ateliers...)</i>	<i>Nombre</i>
Trois classes de sixième	68 élèves
3 classes de cinquième et 2 de quatrième	123 élèves
3 classes de troisième	57 élèves

## 2.3. Les actions effectivement réalisées (type, mise en œuvre, volume horaire dans et/ou hors emploi du temps...

<p style="text-align: center;"><b>Type d'actions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b><u>Entrée en sixième</u></b> : une <i>journée d'accueil</i> (+ 2h) pour les élèves en début d'année (soit 8 heures élèves) avec participation de l'ensemble des personnels. L'accent est mis sur: la connaissance des pairs, la connaissance des personnels et de leurs fonctions au sein du collège, la connaissance des règles de fonctionnement essentielles (compétences liées à l'attitude : le métier d'élève), la maîtrise de l'emploi du temps. Ce dispositif complète la <b>journée « portes ouvertes »</b> pour les élèves de CM2 (ateliers et premiers contacts avec les parents autour des « enjeux du collège »).</li> <li>- <b><u>La période d'intégration</u></b> : 2 à 3 semaines séparent la rentrée du dispositif suivant ; nous les utilisons spécifiquement par un travail d'accompagnement de l'élève autour de compétences en relation avec ce que nous avons appelé le « métier d'élève ». Elles définissent précisément des « compétences sociales », ciblées en tant que pré-requis aux apprentissages; L'ensemble de l'équipe est impliqué dans ce travail à travers, notamment, une fiche de suivi classe. La vie scolaire prend part à cette démarche en faisant par exemple le lien avec les familles.</li> <li>- <b><u>La classe transplantée</u></b> : Elle a fait l'objet d'un travail de préparation spécifique d'une partie de l'équipe pédagogique. Elle tourne autour d'un thème fédérateur, sorte de fil rouge, celui de l'« <b>arbre</b> » : arbre de la forêt, arbre à observer, arbre des compétences... Le but est de renforcer les liens de vie sociale sur lesquels nous avons mis l'accent jusque là : le travail sur la Fable initié en Français trouve son prolongement et son apothéose dans la présentation d'un spectacle lors d'une réunion avec les parents après le séjour. Le but est aussi de présenter et donner du sens à l'outil « <i>livret de compétences</i> » que nous allons utiliser tout au long de l'année. Le dispositif s'est enrichi cette année de l'utilisation d'une forme particulière de travail en groupe : le « <i>jigsaw teaching</i> » qui favorise l'implication de tous les élèves dans les projets de groupe. La plus large partie du personnel volontaire est invitée à participer, à un moment ou à un autre, à ce moment privilégié.</li> <li>- <b><u>Le livret de compétences et le socle commun</u></b>: nous avons tenu compte de l'expérience de l'année précédente sur la <i>forme</i> (reconstruction de la page élève) et sur le <i>fond</i> (réécriture des compétences, changement de la classification des compétences) pour ce qui est du livret sixième. Le but, cette année, est d'en faire un outil pour tout le cursus de l'élève au collège. Cela passe par l'extension des professeurs impliqués, l'accompagnement en interne et la formation en externe des enseignants sur le mode d'utilisation, la construction d'un outil commun et adapté à notre établissement.</li> <li>- <b><u>Les dispositifs de soutien</u></b> : PPRE, aide aux devoirs, activités de découverte dans le cadre de l'accompagnement éducatif (théâtre, danse, travail sur la règle à travers des jeux traditionnels).</li></ul>
--	---

<p style="text-align: center;"><b>Type d'actions</b></p>	<p><b><u>Le développement des actions du CESC</u></b> : il entre de plein pied dans la dimension du « bien vivre ensemble » notamment à travers le dispositif « <b>Prévention de la violence</b> ». Il vient compléter et renforcer d'autres actions en cours tels que : la réflexion sur la <b>sanction éducative</b> (amorcée l'an dernier), la réécriture du <b>règlement intérieur</b> avec la participation des élèves (dans le cadre de la reformulation du projet d'établissement). Il la prolonge dans le temps et l'espace à travers notre projet de partenariat avec les associations, élus, centre de loisirs, parents d'élèves, entreprise de transports des élèves... autour des problématiques de santé et citoyenneté. Il ne s'agit pas seulement d'actions ponctuelles et/ou médiatiques mais de gestion au quotidien (interpeller sur l'éducation, la formation du citoyen, la prévention de la violence, le respect de la règle, mais aussi solliciter la formation des adultes autour de tous ces thèmes).</p>
<p><b>Modalités de mise en œuvre</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>L'organisation de la rentrée des sixièmes</b> est prévue en juin de l'année précédente : répartition de l'équipe, accueil des élèves sur le thème de la connaissance de l'autre, accueil des parents par le personnel administratif et les Professeurs Principaux, activités ludiques autour de l'emploi du temps et jeu de piste : ' »des lieux, des personnes, des fonctions... ». Elle met en relation <b>tous les partenaires autour de l'élève</b> : parents, personnels administratifs, personnels de vie scolaire, infirmière, responsable du CDI, assistante sociale, enseignants et chef d'établissement afin de cerner les enjeux du collège et de prendre en compte les problèmes pratiques.</li> <li>- <b>Réunions</b> de travail fréquentes dans et hors temps scolaire avec les personnels volontaires.</li> <li>- <b>Élaboration et présentation du livret de compétences</b> aux enseignants de sixième et autres personnels intéressés : fonction, mode d'utilisation. Présentation aux élèves en heure de vie de classe. Définition des étapes de la construction de l'outil commun et expérimentation disciplinaire (aspects positifs et aspects négatifs, intérêts et écueils). Mise en place de la grille évaluative via l'ENT.</li> <li>- Envoi par mail du livret aux <b>professeurs des écoles</b> de CM2 dans le cadre de la liaison 6<sup>ème</sup>/CM.</li> <li>- Essai de <b>mise en relation</b> des informations données par le livret <b>avec le travail spécifique</b> de la classe mais aussi avec les <b>dispositifs de remédiation</b> (aide aux devoirs et PPRE).</li> <li>- <b>Multiplification et diversification des rencontres avec les parents</b>, notamment en début d'année : au-delà de la première rencontre avec les parents lors de la journée Portes Ouvertes, les parents sont invités lors de la journée de rentrée (accompagnement de leur enfant) pour une rencontre avec Mme la Principale, la CPE, la Gestionnaire, la Secrétaire et les Professeurs Principaux. Une nouvelle réunion est prévue le soir pour les parents indisponibles le matin : il s'agit là de cerner les enjeux de l'année scolaire à venir et de répondre aux questions des parents. Deux réunions supplémentaires sont prévues dans les premières semaines : avant la classe transplantée pour présenter le projet de ce dispositif et après afin de réaliser un premier bilan « élève » et de présenter les <b>réalisations des élèves pendant le</b></li> </ul>

<b>Modalités de mise en œuvre</b>	<p>séjour ainsi que le spectacle (élaboration d'un document audio visuel). Ajoutons les conseils de classe, réunions parents - professeurs et réunions via le CESC (recherche de partenariat, intervention CALYSTO).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Intégration plus large de parents au Foyer Socio-Educatif</b> (trouver des modalités originales de financement, mutualisation des moyens humains, modification de l'image du collège...).</li> <li>- <b>Activation plus forte du CESC</b> : réunions afin d'associer différents partenaires à la vie du collège (Citoyen) et d'étendre les actions préventives et éducatives au-delà de la structure « collège ». <b>Construction d'un partenariat</b> afin de décider de modes d'actions plus nombreux et plus variés.</li> </ul>
<b>Volume horaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Dans emploi du temps élève</b> : dispositif du livret dans le cadre des leçons disciplinaires. Enfin toutes les heures de vie de classe sont systématiquement utilisées sur l'ensemble de l'année scolaire.</li> <li>- <b>Hors emploi du temps élèves</b> : 1 heure d'accompagnement éducatif ou 2 heures de PPRE ou 1 heure de soutien aux devoirs ou exercices TICE par semaine avec répartition des élèves par groupes de besoins sur chaque trimestre (2 heures élèves par semaine).</li> <li>- <b>Hors emploi du temps personnels</b> : entre cours du matin et de l'après midi, conseils pédagogiques, réunions en fin de journée de groupes de travail « projet » ou « thématiques », réunions en fin d'après midi (FSE, CESC). Estimation : de 1h à 10 h semaine suivant le type d'engagement, la diversité des projets, le suivi à réaliser, les dossiers à rédiger.</li> </ul>

## 2.4. Le projet a-t-il été inscrit dans le projet d'établissement ?

Le projet n'est pas inscrit dans le projet d'établissement mais partait du même diagnostic initial pour s'inscrire dans les axes initialement définis :

**AXE 1** : « Mieux réussir au collège ».

**AXE 2** : « Mieux préparer l'avenir ».

**AXE 3** : « Se protéger, se cultiver et s'épanouir au collège ».

**AXE 4** : « Développer l'utilisation des TICE ».

Ces axes seront revus, lors de la reconstruction du projet, dans un même souci de simplification.

Le travail réalisé, à travers ces quatre années de PASI, peut servir de base de réflexion dans le projet de réécriture du projet d'établissement. Ce travail doit être réalisé en cette fin d'année (juin 2011).

## 3. Analyse

### 3.1. Quels ont été les éléments facilitateurs du projet ? Sur quels leviers avez-vous pu vous appuyer ?

Le désir collectif de mettre en place un séjour de travail hors du cadre de l'établissement (voir évolution du projet « Guédelon » à la classe transplantée 6<sup>ème</sup> à Bellenaves) a favorisé l'émergence et la poursuite d'un travail d'équipe autour d'un évènement fédérateur. Ce travail d'équipe, dans le prolongement d'un accueil des sixièmes spécifique à l'établissement (et correspondant aux besoins particuliers de nos élèves) dépasse le cadre de l'équipe enseignante.

L'aspect interdisciplinaire de ce projet ainsi que sa dimension « sociale » (comprendre et accepter les règles) accentuent cette volonté de travail commune favorisant la cohésion de l'équipe.

### 3.2. Quelles difficultés (organisationnelles et/ou pédagogiques) avez-vous rencontrées ? Quels ont été les freins éventuels à l'avancée du projet ?

Les difficultés les plus importantes tournent autour de la mise en place du livret de compétence. Après une tentative d'appropriation de l'outil (élaboré au sein de l'établissement dans un premier temps et en ciblant d'abord les 6èmes (années 1 et 2 du PASI)), il y a certainement un recul cette année.

Les écueils sont multiples :

- Inégalité entre disciplines au regard de la pertinence et de la faisabilité (voir spécificité des programmes),
- Nécessité d'une réflexion disciplinaire sur les conditions d'utilisation de l'outil (aspects didactiques et pédagogiques) ; possibilité pratique d'une telle réflexion (heures de travail, programmation annuelle des réunions, ;..).
- Cette contrainte temporelle se heurte à la multiplication des tâches à destination des enseignants (nécessité certificative, SSR, histoire des Arts, ...).
- Au-delà de l'accueil des 6èmes (début d'année), chacun est donc pris par les nombreuses tâches qui lui incombent et le travail d'équipe se dilue peu à peu. La nécessité de recul induite par le projet PASI n'a pu être maintenue et les avancées autour du livret de compétences ont été nettement ralenties.
- Enfin, il y a blocage « technique » entre notre volonté de construction d'un livret de compétences correspondant aux caractéristiques de nos élèves et l'outil informatique (pas de souplesse dans l'utilisation des items).

### 3.3. Quels sont les points forts du projet que vous avez mis en place ?

Amélioration de l'accueil des élèves de sixième.

Amélioration de leur intégration au sein de l'établissement (accepter les différences, travailler ensemble).

Les dispositifs d'accueil et la classe transplantée constituent donc des temps forts de la vie de l'établissement.

Ces améliorations sont surtout sensibles dans la dimension du « bien vivre ensemble ». Elles concernent autant les relations entre pairs que les relations élèves - adultes. Cependant, on doit s'interroger sur les conditions de leur prolongement dans un cadre qui prend en compte les changements spécifiques à l'adolescence et aussi notre forte spécificité de difficulté scolaire.

### 3.4. Sur quels indicateurs chiffrés pouvez-vous vous appuyer pour mesurer le degré d'atteinte des objectifs fixés ?

Au niveau du bien vivre ensemble : statistiques de suivi de la vie scolaire (conflits, bagarres, signalements via le carnet de liaison...) : Sur les deux dernières années, baisse des constats de conflits au niveau des 6èmes et des 5èmes. Ce nombre est un peu plus important cette année en 6ème mais le constat reste positif au regard des informations données en amont par les collègues du primaire (problèmes de comportement, nombreux conflits entre élèves, difficulté de créer un climat propice au travail).

Au niveau du livret de compétences : livret de l'élève qui permet de visualiser les disciplines qui l'ont utilisé avec les élèves ainsi que le contenu abordé (thème de travail, cycle, situations,...) tout au long de l'année.

Nous pouvons faire le constat déjà formulé, d'une baisse de son utilisation, même si le « panel disciplinaire » (nombre de disciplines l'ayant utilisé) s'est élargi.

### 3.5. Vos commentaires sur les effets attendus et/ou non attendus.

A propos de l'évaluation par compétences, nous réitérons la problématique de la faisabilité de son utilisation. Beaucoup de collègues font le constat d'une perte de temps liée à l'acte de « cocher » des cases. Pour évacuer cette contrainte, il y a nécessité d'une véritable réflexion pédagogique sur la validité de notre regard d'expert et sur la pertinence de ce que nous attendons au regard des situations proposées. Sans doute est-il difficile, dans le cadre de ce type d'évaluation, de se passer de l'auto-évaluation de l'élève (c'est sans doute un des intérêts des compétences : comprendre ce qu'on apprend...).

Cette réflexion, voire même ce débat « éthique » autour du livret de compétences nous semble incontournable si l'on veut en faire un instrument essentiel de la réussite de nos élèves, discutable à d'autres égards.

Notre volonté d'appropriation ne pourra prendre acte sans modes d'utilisation souples correspondant aux caractéristiques de nos établissements (définition d'items significatifs pour tous). La pertinence du cadre certificatif (compétences ou ex-piliers) passe par cette souplesse.

### 3.6. Quelles pratiques innovantes avez-vous mises en place ?

#### Au niveau structurel :

a/ La **modularité des groupes de travail** tant au niveau des élèves (dépasser le cadre de la classe) qu'à celui des adultes (gommer le cadre statutaire). Il nous semble voir là, à la lueur des connaissances transmises lors de la formation sur la discrimination sociale (Mme M.C TOCZEK, maître de conférences en psychologie sociale), un facteur important de **lutte contre la discrimination sociale** (nous nous situons bien ici dans le domaine du « bien vivre et travailler ensemble »).

b/ Cette variation des formes de groupement est particulièrement mise en œuvre lors de la **classe transplantée** : elle constituera un temps d'expérimentation de **formes de travail par puzzle** (ou « **jigsaw teaching** ») pouvant être exploité dans les différentes disciplines. Elle nous semble pertinente dans le cadre de l'utilisation du livret de compétences.

c/ Le **lieu**, la **forme** et le **fond** puis l'**organisation temporelle** spécifiques à la classe transplantée constituent à eux seuls des pratiques innovantes au plan structurel. Au-delà des formes de groupement ; citons la prédominance d'une thématique forte au service de contenus pluridisciplinaires, le nombre et la diversité des intervenants, l'organisation temporelle de la journée, etc....



d/ Enfin, la **progressivité du livret de compétence** (de son introduction en sixième à sa version certificative en fin de collège) nous semble innovante. En effet, elle nous semble correspondre aux besoins des enseignants en tant qu'outil évolutif (c'est-à-dire modulable au gré des réussites et des écueils) et adapté à notre public d'élèves. La démarche de notre travail dépasse ainsi le cadre de la seule application d'une directive institutionnelle.

### Au niveau des parcours:

a/ **Spécificité de l'accueil des élèves** au collège dans le but de faciliter la prise de repères pour tous les acteurs (Des Portes ouvertes à la classe transplantée) : repères temporels, spatiaux, sur les pairs, personnels....Accompagnement des élèves dans leurs apprentissages au plan disciplinaire et interdisciplinaire (Livret de Compétences).

b/ **Suivi des élèves** tout au long de leur scolarité au Collège (Livret scolaire) afin, notamment que la certification des compétences, en fin de parcours, soit aussi pertinente que possible.

c/ **Identification précise** (et non multiplication) **des dispositifs d'aide** répondant aux besoins particuliers en évitant, autant que faire se peut, toute organisation ou communication agissant comme *marqueur* de la différence (alternances trimestrielles des PPRE, aide aux devoirs et accompagnement éducatif).

### Au niveau des méthodes et outils pédagogiques:

a/ Se servir du **livret de compétences** dans des situations complexes en tant qu'outil permettant à l'élève de mettre en rapport des résultats obtenus (effets de l'action) et des compétences ciblées, maîtrisées ou non. Nous avons fait le constat des écueils et limites actuels.

b/ Développer des **formes de travail en groupe maîtrisées**, c'est-à-dire qui responsabilisent individuellement l'élève, puis tentent de mettre en jeu des dynamiques de groupe (*par exemple* : « *enseignement-puzzle* »). Ces formes de travail nous paraissent favoriser une utilisation pertinente et efficace du livret de compétences en ce sens qu'elles rendent plus lisibles les erreurs et plus crédible la recherche de solution (entrée par une approche sociale des apprentissages).

c/ Cette forme de travail réintroduit de manière fonctionnelle la **nécessité du respect de la Règle**. Elle dépasse le cadre de l'attitude (approche comportementale) et la met en lien direct avec les apprentissages et progrès de l'élève (approche sociale). Des approches diverses alternant le travail quotidien autour de la règle avec des interventions ponctuelles autour de la **Santé et de la Citoyenneté** (Voir CESC) constituent autant de dispositifs que l'on peut espérer complémentaires. La mise en place d'un partenariat sur le secteur géographique doit permettre d'en augmenter la portée et l'efficacité. En effet, l'enjeu éducatif déborde largement le cadre du collège.

### Au niveau des modalités de travail :

a/ Connaissance par **l'ensemble des personnels** des temps forts du dispositif et mise en place d'une organisation permettant d'en assumer les contraintes (voir par exemple le dispositif d'accueil qui fait appel à une grande partie des personnels).

b/ Construction des **emplois du temps et répartition** des postes de professeurs principaux au regard des spécificités du dispositif (par exemple : pilotage par niveau de classe du livret de compétences).

c/ Exploitation des compétences de tous les membres du personnel au travers d'une **mission éducative commune**. Constitution de groupes de travail inter statutaires.

d/ **Temps forts de préparation, de gestion et d'évaluation** autour des trois dispositifs énumérés. Mais réflexion à mener sur les temps de travail, réflexion très actuelle autour des rythmes scolaires qui nous semble concerner autant les adultes que les élèves.

## 4. Perspectives

Pas de prolongement « institutionnel » (c'est-à-dire relatif à un autre projet CARDIE) pour l'année à venir mais volonté de suivre les pistes à approfondir et d'asseoir les dispositifs fonctionnels. Cela peut s'inscrire dans le cadre de notre nouveau projet d'établissement.

- Définir et cerner précisément avec les élèves et leurs parents les objectifs de leur parcours en sixième puis au collège et au delà ainsi que les conditions pour les atteindre.
- Varier les formes d'accueil des parents au collège, leur donner des raisons et des moyens d'agir mais aussi de comprendre. Cela passe par la présence active des parents au collège ; nous sommes sur cette démarche. La dimension « conviviale » des relations avec les parents nous semble aujourd'hui un préalable au travail en commun à propos de leurs enfants : fête de fin d'année ?
- Pérenniser le dispositif « classe transplantée » comme point de départ de cette mise en œuvre pour les raisons évoquées ci-dessus, mais aussi parce qu'elle peut permettre d'aller plus loin dans la construction et la cohésion de l'équipe éducative. Améliorer le programme de cette semaine en créant plus de lien entre les activités autour du thème de l'arbre. A ce sujet, le dispositif « enseignement puzzle » doit être mieux organisé (gestion de l'alternance des temps de travail par sous groupe classe et des temps de travail « experts »). Il faudra sans doute « sacrifier » une partie de la dimension « spectacle ». Exploiter au maximum les caractéristiques des élèves de sixième : formes ludiques, histoires à vivre ou à raconter, mise en scène des situations : il s'agit véritablement de vivre, au plan émotionnel comme sur celui des apprentissages, une expérience commune.
- « Tous ces points sont à intégrer dans le cadre d'une éducation pour tous c'est-à-dire dans l'emploi du temps classique » notions nous dans le bilan d'étape. Nous ne sommes plus tout à fait sûrs que ce mode de fonctionnement « classique » corresponde à nos élèves. La piste des « rythmes scolaires » a été posée de façon originale par l'un de nos collègues. Reconstruction de la journée type, systématisation d'une plage horaire quotidienne « aide aux devoirs », accueil systématique jour après jour (Professeur Principal : faire le point, objectif du jour,...), annualisation des temps de travail, renoncement à un fonctionnement heure par heure... Elle ne va pas sans remise en cause à de multiples étages mais c'est un axe de travail pour l'an prochain.
- Généraliser l'utilisation du livret de compétence et aborder collectivement la problématique de son mode d'utilisation discipline par discipline. Une piste de travail peut être l'observation de collègues en situation et de préparation de leçons en commun.
- Poursuivre notre politique d'ouverture notamment grâce au CESC et au FSE.

Date : 08 juin 2011

Signature du chef d'établissement :  
E.BLANC

